

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Petites pièces de monnaie : pourquoi leur disparition est un risque pour l'économie ?

Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

PARMI les pièces de monnaie de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) en circulation, il y a celles de 1, 2, 5, 10 et 25 francs. Si ces petites pièces de 1 à 25 francs étaient plus utilisées par le public à l'époque où bonbon, tas de piment, beignets de farine étaient encore vendus à ces prix-là, aujourd'hui, ces pièces de monnaie ne se rencontrent quasiment plus. Pour un technocrate de la BEAC, "ces pièces restent toujours en vi-

gueur. Seulement, ils ne sont plus utilisés du grand public parce qu'il est difficile de trouver des biens et services qui se monnaient à ces prix-là." De plus, une pratique commerciale pourrait accélérer le non-usage des grandes pièces de 25, 50 et 100 francs CFA. En effet, dans les commerces, surtout ceux dirigés par des ressortissants libanais, ces jetons ne sont plus remboursés quand vous devez recevoir une différence, explique une cliente. "Généralement, au lieu de vous rendre 100 francs, le caissier vous propose des produits installés au comptoir comme des

cubes Maggi, des boîtes d'allumettes, ou des bonbons", renchérit-elle.

Et pourtant, l'histoire des pièces de monnaie enseigne que leur rôle est utile dans l'économie de proximité. En effet, si la Chine a été le précurseur du concept de la monnaie vers l'an 1 000 avant J.-C., sous forme d'objets usuels et utilitaires, c'est en Lydie (Asie Mineure) qu'apparaîtront les premières pièces, entre 620 et 600 avant J.-C. Elles avaient un rôle bien précis. D'abord, les petites coupures de billets circulent plus vite, de main en main. Voilà pourquoi les billets de 500 francs



Photo: DR

Petites pièces de monnaie : attention à leur absence !

s'abîment plus vite que ceux de 10 000 francs. Des billets de 100 francs s'abîmeront encore plus vite. Ensuite, l'absence des petites pièces de monnaie entretient l'inflation, car les commerçants sont obligés de pratiquer des

prix ronds comme 1 000 francs au lieu de 925 par exemple. Enfin, les marketeurs auront du mal à pratiquer la stratégie des prix psychologiques qui sont des prix d'appel du type 998 francs, pour ne pas afficher 1 000 francs.

Assurance aviation : déjà 6 110 milliards FCFA de dommages prévisionnels

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

A peine remise des déboires du Boeing 737 Max et des retombées du Covid-19 sur ses activités, l'assurance aviation fait face à un nouveau risque de type catastrophique. Elle est, depuis le 24 février 2022, la victime collatérale d'une guerre déclenchée par l'invasion de l'Ukraine.

Le conflit Russie-Ukraine a non seulement provoqué des annulations de vols et fermetures d'espaces aériens mais a surtout entraîné la confiscation de plusieurs centaines d'aéronefs par les sociétés d'aviation russes. Les avionneurs, transporteurs aériens et autres sociétés aérospatiales doivent obligatoirement disposer d'une police d'assurance aviation spécifique. Cette couverture concerne trois types de risque : (1) l'assurance corps d'aéronefs (Hull All Risks) qui couvre les pertes ou dommages subis par un aéronef en vol ou au sol. Sont exclus de cette couverture, les sinistres causés par les événements suivants : guerre, invasion, actes d'ennemis étrangers, hostilités déclarées ou non, confiscation, nationalisation, saisie, immobilisation, appropriation ou utilisation par ou sur ordre d'un gouvernement. (2) L'assurance

responsabilité civile vis-à-vis des tiers et passagers (Aircraft Third Party Legal Liability), enfin, (3) l'assurance des risques de guerre et assimilés (Hull War Risks) qui prend en charge les sinistres exclus par la police Hull All Risks, à savoir la guerre, l'invasion, le terrorisme... Malgré le fait que la plupart des compagnies de location disposent de couvertures spécifiques risques de guerre, le marché aviation rejette, pour l'heure, la prise en charge du préjudice causé par la confiscation des avions par les sociétés russes. Toutefois, pour parer à toute éventualité, le marché a constitué des réserves estimées à 10-15 milliards USD. Ces réserves excluent cependant les pertes potentielles liées aux avions saisis par les compagnies aériennes russes. Ces pertes ne seront probablement connues qu'après de longues procédures judiciaires. Selon Moody's, la confiscation des avions devrait coûter jusqu'à 6 110 milliards FCFA au marché assurance aviation. Un quart des pertes du Lloyd's en Ukraine proviendrait du marché aviation. L'ampleur des dommages potentiels aura forcément une influence sur les tarifs lors des prochains renouvellements aviation. La garantie risques de guerre, lourdement impactée, pourrait atteindre des taux jamais égalés.

CABINET CADEXCO organise un séminaire inter-entreprises sur le thème : REUSSIR LES TRAVAUX COMPTABLES DE FIN D'EXERCICE

Libreville, les 24, 25, 26 et 27 janvier 2023, de 8h30 à 13h

OBJECTIFS pédagogiques

- Préparer et piloter correctement les travaux de fin d'exercice
- Maîtriser la comptabilisation des opérations traditionnelles de clôture
- Appréhender les situations particulières

CONTENU de la formation

- 1- Cadre théorique des travaux de fin d'exercice
- 2- Phase de préparation des travaux de fin d'exercice
- 3- Phase de réalisation des inventaires
- 4- Phase des travaux comptables proprement dits des travaux de fin d'exercice et anticipation sur les points à soulever par le CAC
 - 4.1- Revue des opérations d'investissement, de désinvestissement et des calculs des amortissements
 - 4.2- Comptabiliser les données issues de l'inventaire des stocks
 - 4.3- Comptabiliser les dépréciations d'actifs
 - 4.4- Comptabiliser l'impact des opérations en devises
 - 4.5- Comptabiliser les opérations sur capitaux propres, les subventions et les aides publiques et les financements par emprunts
 - 4.6- Constitution des provisions, des passifs éventuels, des actifs éventuels
 - 4.7- Comptabiliser les produits et charges à recevoir
 - 4.8- Comptabiliser les régularisations de charges et de produits
 - 4.9- Contrat pluri-exercices
 - 4.10- Comptabiliser quelques cas spécifiques
 - 4.11- Comptabiliser l'impôt sur les sociétés

Formateurs :

Gaston Roger ANGUILE NTOKE
Expert-comptable diplômé/Commissaire aux comptes
Membre de l'ONEC Gabon
Membre du jury du diplôme d'expertise comptable français

Eric MONLANDJO
Expert-comptable diplômé/Commissaire aux comptes
Membre de l'ordre des experts comptable du Bénin

Contact et souscription :

- b.nguema@caudexco.com
- contact.gabon@caudexco.com
- Tél. + 241 74 22 63 27